

INFORMATIONS ET BRÈVES COMMUNALES

La commune de Sauveterre-de-Guyenne a rencontré un problème de distribution du dernier numéro du journal communal « L'Echo des Cités » (EdC#1505 : Mai-Juin 2015).

Nous avons malheureusement constaté que certains quartiers de la commune ont été distribués avec plusieurs semaines de retard et nous vous prions de nous en excuser.

Pour rappel, votre journal communal est distribué tous les deux mois sur l'ensemble du territoire communal.

Vous pouvez également :

- Consulter « L'Echo des Cités » sur les panneaux d'affichage communaux (sous la Halle – place de la République)
- Solliciter un exemplaire papier auprès de l'accueil de la Mairie
- Télécharger un exemplaire sur notre site internet : www.sauveterre-de-guyenne.eu

● LANCEMENT DE LA SAISON TOURISTIQUE 2015



- LES MARDIS EN BASTIDE 2015

Le 9 juin dernier, la saison 2015 des « Mardis en Bastide » et « Soirées et dîners en Bastide » à Sauveterre de Guyenne a été inaugurée. Cette opération se déroule jusqu'au 8 septembre 2015.

Chaque mardi, la Mairie et l'Office de Tourisme proposent aux visiteurs des animations spécifiques pendant et après le marché (dégustation de vins, visite de la ville, jeu de piste pour les enfants, etc.).

Pour aller encore plus loin, les mardis 7 juillet, 18 août et 8 septembre, c'est dégustation de vins et jeux médiévaux à partir de 17h00 et dîner en Bastide à partir de 19h00 sur la place centrale carrée ou sous les couverts en fonction de la météo, avec un collectif de producteurs locaux qui proposent le meilleur des produits de notre Terroir – Convivialité, partage et chansons populaires, pour animer l'été en Bastide à Sauveterre de Guyenne.



- VISITES DE LA BASTIDE

Le lancement de saison touristique est réussi pour Sauveterre-de-Guyenne. En effet, après une première rencontre à l'initiative de l'Office de Tourisme de l'Entre-deux-Mers, les premiers groupes de la saison entrent dans la Bastide profitant de visites guidées : 75 personnes ont ainsi visité la Bastide le 4 juin dernier.

Le 2 juin, l'Office de Tourisme de l'Entre deux Mers (OTEM) a présenté officiellement son plan d'action pour cette année 2015 et la nouvelle équipe qui gère le Bureau d'Information Touristique de Sauveterre-de-Guyenne : Florence KEABAILI et Daniel MARTIN.

● CELEBRATION DES 50 ANS DE LA FUSION



Le 4 juin dernier la commune a célébré le cinquantenaire de la fusion des 4 communes en 1965 : Le Puch, Saint-Romain-de-Vignague, Saint-Léger-de-Vignague et Sauveterre-de-Guyenne. De nombreux habitants étaient présents et les témoins de cette époque ont partagé avec plaisir les souvenirs de cette période.

A cette occasion, la commune a fait réimprimer le livre de la fusion réalisé en 2009 par « Les amis de la Bastide » et quatre plaques commémoratives ont été installées dans chaque commune.

Le livre de la fusion est disponible en Mairie. Les photos de cette journée et le discours de Monsieur le Maire sur cette fusion sont disponibles sur le site internet communal : www.sauveterre-de-guyenne.eu

● ENQUÊTE PUBLIQUE : MODIFICATION DU PLU



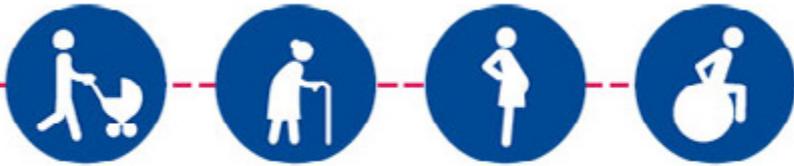
Une enquête publique relative à la modification n°1 du PLU est organisée du 10 juillet au 11 août 2015 par la commune de Sauveterre-de-Guyenne. Monsieur Louis Julien SOURD a été désigné par le Tribunal Administratif de Bordeaux en qualité de commissaire enquêteur titulaire. Il se tiendra à la disposition du public pour recevoir vos observations, lors de ces permanences en Mairie, les 10 (9h-12h), 16 (14h-17h) et 21 (9h-12h) juillet 2015, et les 1er (9h-12h) et 11 (14h-17h) août 2015. Durant toute la durée de l'enquête publique, le dossier relatif à cette modification du PLU et un registre d'enquête seront à disposition du public, en Mairie, aux heures et jours d'ouverture habituels.

● VIE COMMUNALE RESTEZ INFORMÉS !

Les comptes rendus des séances du Conseil Municipal retranscrivent les débats et présentent les délibérations : ils sont téléchargeables sur le site Internet de la commune et sont consultables en mairie.

INFORMATIONS ET BRÈVES COMMUNALES

● ACCESSIBILITE DES BATIMENTS COMMUNAUX



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

A la suite de la réalisation du diagnostic des ERP (Etablissements Recevant du Public) en 2014, la commune engage la réalisation d'un Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) conformément aux dernières évolutions législatives.

Le Conseil Municipal a retenu le cabinet ACCESSMETRIE pour réaliser cette mission qui consistera à élaborer un programme et chiffrer les travaux de mise en accessibilité de l'ensemble des ERP communaux (23 bâtiments) sur une période de 6 ans (2016-2021).

Cette obligation s'impose à tous les propriétaires d'un ERP non accessible aux personnes à mobilité réduite (quel que soit le type de handicap : moteur, auditif, visuel, mental...) à cette date. Les propriétaires publics (collectivités, Etat...) et privés (commerçants, artisans, professions médicales...) doivent déposer un Ad'AP en Préfecture avant le 27 septembre 2015 pour se conformer à la réglementation.

● MOUSTIQUES TIGRES : VIGILANCE ET PRECAUTION



Le Moustique Tigre (*Aedes Albopictus*) au corps longiligne strié de noir et jaune, est présent dans notre département depuis 2 années.

Il est porteur de maladies invalidantes comme la dengue et le chikungunya avec pour conséquence de fortes fièvres, les muscles tétanisés, ou un malaise général.

Les autorités sanitaires suivent avec attention l'extension de son implantation.

PRENEZ les précautions de base essentielles !

- Au jardin, **ELIMINEZ** toutes les sources d'eaux stagnantes : coupes et récipients sous les plantes, réserves d'eau non traitée et herbes hautes où les larves prolifèrent très vite.

- A la maison, utilisez un diffuseur électrique agréé avec un produit adapté «non toxique» et si nécessaire, pulvérisez un insecticide.

-**PROTEGEZ-VOUS !** L'ensemble de la population peut participer à la surveillance et la suppression de cette espèce en le signalant aux services compétents : mairie, médecins et sentinelles sanitaires - c'est une démarche citoyenne !

● RESTAURATION DU MOULIN DES AYNES



Les travaux de restauration du fût du moulin des Aynes sont en cours de réalisation. Situé sur un point culminant, il sera transformé en Belvédère. Une terrasse sera créée en son sommet d'où l'on pourra admirer notre Entre-Deux-Mers.

D'ici quelques semaines le moulin sera sécurisé et une mise en valeur du site pourra être envisagée puis la construction d'un local pour l'ACCA.

● PÔLE CULTUREL-TOURISTIQUE ET ASSOCIATIF

La municipalité travaille actuellement sur la réhabilitation de la maison Brugère (rue de La Font) et du garage Chauvet (rue Saint Romain). Le permis de construire est en cours de préparation et les travaux devraient débuter l'hiver prochain.

Le garage Chauvet sera transformé en Médiathèque communale et la maison Brugère abritera un local associatif rénové pour « Les Restos du cœur », un deuxième local associatif ou commercial et un grand gîte rural (capacité 6/8 personnes) à l'étage.

Sur l'arrière de la maison Brugère et de la salle des fêtes, une placette publique sera créée pour réinvestir l'espace public et permettre une nouvelle liaison piétonne entre la rue des Jardiniers et la rue La Font.

● CABINET MEDICAL COMMUNAL



Les travaux de construction du Cabinet Médical Communal (rue du 8 mai 1945) se poursuivent et le bâtiment est désormais « hors d'eau ».

Les différents corps de métiers vont pouvoir succéder aux maçons et charpentiers pour procéder aux aménagements intérieurs (cloisons, carrelage, peinture...).

La livraison du cabinet Médical est prévue pour la fin de l'année 2015.

Pour le financement de cet investissement, le Conseil Municipal a validé à l'unanimité (lors de sa séance du 11 mai 2015) la réalisation d'un emprunt de 639.000 € sur 20 ans (taux fixe de 1,61%).

L'ensemble de l'opération s'équilibrera financièrement sur 20 ans avec les subventions (Etat), la récupération de la TVA, l'emprunt et les loyers acquittés par les professionnels de santé.

Cette opération permettra donc de maintenir et de renforcer l'offre de santé sur notre commune tout en restaurant un bâtiment et en dynamisant le centre bourg de la Bastide.

Le bâtiment restera la propriété de la commune de Sauveterre-de-Guyenne.

● PISCINE INTERCOMMUNALE



De 1965 à 2015, pendant 50 ans, le Sauveterrois a bénéficié d'une Piscine située au lieu-dit Bourrassat mise à disposition gratuitement par Monsieur Michel Martin, Président de LA GUYENNOISE et Maire de Sauveterre pendant 15 ans. Depuis 2002 cette Piscine est gérée par l'Association « La Piscine ».

En 2015, les bassins de la Guyennoise laissent la place à la nouvelle Piscine Intercommunale du Sauveterrois. Elle ouvrira ses portes le 4 juillet 2015 à partir de 14H30. L'inauguration de cet équipement est organisée le samedi 11 juillet 2015 à 11H.

Ce nouvel espace de loisir permettra d'accueillir les nageuses et nageurs dans des conditions optimales (accessibilité, confort..).

Cette toute nouvelle piscine située sur la zone Bonard propose un bassin de 25 m, une zone pataugeoire pour les petits, des vestiaires, des espaces de détente ainsi qu'un espace de restauration qui vous accueillera pour les petits creux ou les grandes soifs.

La piscine sera ouverte tous les jours de 14h30 à 19h30.

Les tarifs restent inchangés :

1,30€ pour les enfants et 2,20€ pour les adultes - carte d'abonnement de 10 entrées (1 entrée gratuite).

Deux « soirées piscine » sont organisées cette année par l'association « La piscine » :

Vendredi 10 juillet et vendredi 7 août : Grillades et jeux pour les enfants

Nous profitons de cet article pour remercier chaleureusement Monsieur Michel Martin pour sa grande générosité pendant 50 ans qui aura permis à plus de 3 000 enfants d'apprendre à nager.

● COLLECTE DES ORDURES MENAGERES



Un nouveau calendrier de collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables entre en vigueur à compter du 1er juillet 2015 pour les particuliers.

Le ramassage des Ordures Ménagères (bacs verts ou sacs prépayés) :

- tous les mardis dans le centre bourg (intérieur du chemin de ronde – boulevard du 11 novembre 1918)

- un mardi sur deux (semaines paires) à l'extérieur de la bastide

Pour la collecte des déchets recyclables (tri-sélectif), les caissettes jaunes sont en cours de remplacement par des nouveaux bacs jaunes de tri. Ces nouveaux bacs seront pucés et ils resteront gratuits. Ils seront ramassés un mardi sur deux (semaines paires).

Pour les habitations du centre bourg, une enquête est réalisée pour savoir si les personnes préfèrent disposer d'un bac jaune ou apporter les déchets recyclables en point d'apport volontaire (PAV) (comme pour le verre). Durant le temps de l'étude et de l'implantation des PAV les caissettes jaunes continueront à être ramassées dans le centre bourg (un mardi sur deux : semaines paires).

Vous pouvez conserver pour vous les caissettes de tri jaune ou bien les ramener dans l'une des 6 déchetteries du territoire ou à la Recyclerie de Pessac sur Dordogne.

Plus d'information sur : www.ustom33.org

● MOBILISATION CONTRE LA FERMETURE DE LA TRÉSORERIE

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 11 mai 2015, a adopté une motion contre la fermeture annoncée de la Trésorerie de Sauveterre de Guyenne au 31/12/2015 :

« Le Conseil Municipal de Sauveterre-de-Guyenne s'oppose fermement à la fermeture de la Trésorerie de Sauveterre-de-Guyenne telle qu'annoncée par Monsieur le Directeur des Finances Publiques à Monsieur le Maire de Sauveterre le 5 mai 2015.

La Trésorerie est un service public de proximité important pour les habitants du territoire, c'est aussi une aide et un conseil pour les Maires et Secrétaires de Mairies du Sauveterrois.

La commune de Sauveterre-de-Guyenne, identifiée comme un « pôle structurant » dans l'INTERSCOT Girondin est idéalement situé au cœur de l'ENTRE DEUX MERS, accessible à une population nombreuse et équipées de nombreux services publics et privés.

Le Conseil Municipal demande :

- que l'Etat revienne sur sa décision de fermer la Trésorerie de Sauveterre ;
- que l'ensemble des communes et établissements publics des 32 communes du Sauveterrois soient rattachés à la Trésorerie de Sauveterre-de-Guyenne afin de consolider son activité ;
- que l'Etat renforce les équipes afin que la Trésorerie de Sauveterre-de-Guyenne puisse mener à bien ses missions ;

Le Conseil Municipal se réserve le droit, dans les semaines qui viennent, de manifester sa désapprobation. »

Les habitants qui souhaiteront participer à la mobilisation contre la fermeture de la Trésorerie sont invités à se faire connaître en Mairie en retournant le coupon à découper ci-dessous :

Je souhaite participer à la mobilisation contre la fermeture de la Trésorerie

Monsieur Mademoiselle Madame

Nom : _____

Prénom : _____

Téléphone : _____

Adresse mail : _____

● 14 JUILLET 2015 : FETE NATIONALE (11)



A l'occasion de la fête nationale, de multiples animations seront proposées sur la commune :

- 17H-19H : Place de la République (esplanade sud et Halle couverte) : présentation et mise en valeur des services publics (Pompiers et Gendarmerie)
 - Ateliers de démonstration du petit matériel de Gendarmerie (éthylotest, radar, armement...)
 - Exposition de véhicules du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)
 - Démonstration de matériel de défense incendie
 - Stand de secourisme
- 19H : vin d'honneur sur la place de la République et animation musicale
- 20H : repas (proposé par l'association « La Piscine ») sur la place de la République et animation musicale
- 22H30 : retraite aux flambeaux depuis la place de la République pour rejoindre l'esplanade Bonard où se déroulera le traditionnel feu d'artifice en musique offert par la Municipalité. Ensuite, retour vers le cœur de la Bastide où vous êtes tous invités à venir danser au bal avec orchestre.

● BILAN OPERATION MAC-EAU

L'opération de distribution des kits hydro-économe s'est achevée le 1er juin 2015.

Au total, plus de 80 kits ont été distribués gratuitement aux habitants de Sauveterre-de-Guyenne qui pourront ainsi réaliser des économies financières et limiter leur impact sur l'utilisation de la ressource eau potable.

Merci pour votre mobilisation !

● REOUVERTURE DU COMPTOIR DE LA BASTIDE

La bastide de Sauveterre-de-Guyenne accueille un nouveau commerçant. Depuis le 1er juillet 2015, le « Comptoir de la Bastide » (4 place de la République) est loué par la commune à Monsieur Pierre-Jean KUNZ qui propose une activité de « Brocante-Antiquités-Tapissier-Dépôt vente ». Renseignement au 06.98.21.05.07 et au 06.85.83.08.47.

INFORMATIONS ET BRÈVES COMMUNALES

● TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES

- TAP 2014/2015

C'est avec des retours plutôt positifs que nous bouclons cette première année de T.A.P. (Temps d'activités périscolaires). En effet, nous pouvons dire que nos enfants, qui sont ne l'oublions pas les principaux intéressés, ont pu profiter de belles activités.

L'investissement et la bonne volonté de tous, agents, atsem, animateurs de la commune, et intervenants (les associations, les commerçants, les artisans, l'ustom) et notre photographe (Mme Peggy Halna du Fretay) ont participé à la réussite de ce projet. L'objectif était de favoriser l'égal accès à de nouvelles pratiques à un maximum d'enfants et ce dans de bonnes conditions et dans un souci de continuité éducative entre les différentes structures. Le taux de participation est resté constant tout au long de l'année.

En effet, près de 75% des enfants inscrits à l'école primaire et plus de 80 % pour l'école maternelle ont participé. Ils ont pu s'initier à différentes activités sportives, culturelles, citoyennes, manuelles et artistiques. Toutes ces activités ont contribué à développer leur curiosité intellectuelle et à renforcer le plaisir d'apprendre et d'être à l'école. Malgré les aléas climatiques, la durée d'activité un peu courte et autres imprévus, chacun a su faire preuve d'une bonne capacité d'adaptation.

● COMMUNICATION PUBLIQUE

- ENQUETE DE SATISFACTION

La commune lance une enquête de satisfaction sur la communication communale.

L'objectif de cette enquête est d'améliorer notre communication afin de répondre mieux à vos besoins et attentes.

Vous pouvez participer à cette enquête en vous rendant sur notre site internet communal www.sauveterre-de-guyenne.eu (enquête en ligne) ou en déposant en mairie le « Formulaire d'enquête de satisfaction » annexé à ce numéro de L'Echo des Cités.

Nous vous remercions par avance pour votre mobilisation et votre participation.

- AFFICHAGE SUR LE DOMAINE COMMUNAL

Dans le cadre de la protection et la valorisation du patrimoine communal, dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie, le Conseil Municipal a décidé, lors de sa séance du 8 juin 2015, de limiter l'affichage sauvage sur le domaine public communal, notamment sur le pourtour des portes fortifiées et sur le chemin de ronde.

Les services techniques de la ville ont procédé à un grand nettoyage et de nouvelles zones d'affichage libre ont été mises en place pour une période de test.

Les associations, les producteurs, les commerçants seront invités à se joindre à la commission « Communication » pour anticiper les outils à mettre en place pour valoriser leurs événements 2016.



- TAP 2015/2016

Les activités pour la rentrée prochaine sont en préparation. Les T.A.P. auront lieu les mardis et vendredis après-midi pendant 1h30 (de 15h05 à 16h35) pour l'école élémentaire. En revanche, pour l'école maternelle, nous restons sur les mardis, jeudis et vendredis de 15h45 à 16h45 avec une garderie le lundi.

Le nouveau programme vous sera présenté à la rentrée et vous pourrez ainsi inscrire vos enfants pour la première période, jusqu'aux vacances de la Toussaint. Puis les activités débuteront à partir du lundi 7 septembre 2015. Attention, l'inscription est obligatoire.

- COMMUNICATION ASSOCIATIVE

Les supports de communication communaux (journal communal L'Echo des Cités, site internet) proposent aux associations du territoire de communiquer gratuitement sur les manifestations passées ou à venir (réunions, fêtes, assemblées générales, résultats sportifs, photos.....).

Si vous souhaitez communiquer par le biais de ces supports, vous pouvez contacter la mairie par mail à l'adresse suivante : sauveterre.mairie@wanadoo.fr



SAUVETERRE FÊTE SES VINS : 24 - 25 - 26 JUILLET 2015



Depuis plusieurs mois toute l'équipe du Comité d'Animations Culturelles se prépare pour la 44^e édition de la Fête des Vins de Sauveterre. Après le succès des années précédentes, nous nous sommes investis afin de trouver les moyens de vous proposer des spectacles riches et variés, ainsi que de nombreuses animations liées à la viticulture et aux vins du Sauveterrois.

Cette année encore tous les spectacles seront gratuits, ceci est possible grâce à l'aide des institutions et grâce aux entreprises de la région qui soutiennent cet événement.

Comme chaque année le programme commencera avec l'Ecole de Musique de Sauveterre « Musique en Bastide » qui présentera un jeune groupe en devenir. Ensuite les groupes musicaux s'enchaîneront au travers de musiques festives et variées. Il y aura un vendredi très rock, un samedi «jazzi» très dansant et un dimanche «cabaret».

La place sera animée jour et nuit afin de permettre à tous de se divertir et de profiter en famille des animations, de la gastronomie et de la musique. Les bandas déambuleront sur la place le samedi et le dimanche, Mickaël Vigneau et Kévin Rouzier animeront le repas du samedi midi. Le dimanche sera particulièrement festif avec la venue de Mona MEIGNE (chanteuse libanaise), qui animera la Messe des Vignerons, et des Croque-notes de Montauban, qui animeront le repas du midi sous le grand chapiteau. Cette année nous aurons une comédie musicale burlesque dans le chai à barrique de la Cave Coopérative le dimanche après-midi avec le Groupe d'Intervention Vocale Basic.

Le Concours des Vins du Sauveterrois aura lieu le samedi à 9h30 à la Salle des Fête St Romain tout le monde peut y participer en s'inscrivant auprès d'Eric Sallaberemborde (eric.sallaber@hotmail.fr). Sur les stands collectifs chacun pourra déguster les meilleurs produits des viticulteurs du canton, il y aura aussi des intronisations avec Pierre Douglas comme invité d'honneur.

Bref une fête des vins traditionnelle, sur la place centrale de Sauveterre, entourée des traiteurs, producteurs, glacier,... toute la gastronomie du Sud-Ouest. Sans oublier tous les jeux des forains pour le plaisir des petits et des grands.

Tout le programme en détails dans le nouveau Magazine du CAC 2015!

Si vous désirez plus de renseignements ou nous aider à préparer la fête, merci de contacter Laurent Sauts au 06 07 12 87 88 ou sauts@orange.fr

INTRONISATIONS LE DIMANCHE 26 JUILLET 2015



- Pierre DOUGLAS, chansonnier, humoriste, journaliste, homme de Théâtre
- Mona MEIGNE, chanteuse originaire d'HAD-CHIT (Liban)
- Mickaël VIGNAU, champion du monde d'accordéon
- Kévin ROUZIER, chanteur de l'orchestre bavarois de Bordeaux
- Michel ANDRE-LAVARENNE, Délégué Régional de la SACEM à Bordeaux
- Agnès GRANGE, Déléguée Régionale de LA POSTE
- Barbara LUECKENGA, secrétaire du comité de jumelage avec SOTTRUM
- Major Thierry CABASSUT, commandant la communauté de Brigades Sauveterre-Targon
- Francis LAPEYRE, Viticulteur, Maire de Saint-Hilaire-du-Bois, Vice-Président de la Communauté des Communes du Sauveterrois
- Pierre TOMADA, adjoint au Maire de Sauveterre-de-Guyenne, membre du CAC.

AGENDA

» JUILLET 2015

- 04/07 Ouverture de la piscine (voir page 3)
- 07/07 Dîner en Bastide (voir page 1) (dans le cadre des « mardis en Bastide 2015 »)
- 10/07 Ouverture Enquête Publique (voir page 1) Modification PLU
- 10/07 Soirée Piscine (voir page 3)
- 11/07 Inauguration de la nouvelle piscine intercommunale (voir page 3)
- 14/07 Fête nationale (voir page 4)
- 24, 25 et 26/07 Sauveterre fête ses vins 2015 (voir page 6)

» AOÛT 2015

- du 08 au 12/08 Voyage à Sottrum (comité de jumelage)
- 07/08 Soirée Piscine (voir page 3)
- 11/08 Fermeture Enquête Publique (voir page 1) Modification PLU
- 15/08 Soirée Médiévale (voir page 6)
- 18/08 Dîner en Bastide (voir page 1) (dans le cadre des « mardis en Bastide 2015 »)
- 26/08 Don du sang EFS (de 16h à 19h - salle des fêtes rue S^t Romain)

» SEPTEMBRE 2015

- 01/09 Rentrée des classes
- 05/09 Forum des associations - CdC du Sauveterrois (zone Bonard)
- 08/09 Dîner en Bastide (voir page 1) (dans le cadre des « mardis en Bastide 2015 »)
- 11, 12 et 13/09 Festival « Ouvre la voix » 2015
- 13/09 Ban des vendanges
- 19 et 20/09 Journées du patrimoine
- 20/09 Brocante des « Amis de la Bastide »

Les actualités sont mises à jour au fil de l'eau sur la rubrique « AGENDA » du site internet communal www.sauveterre-de-guyenne.eu

SOIRÉE MÉDIÉVALE 2015



Oyez, Oyez! Le 15 août c'est journée médiévale!

Dès 16h, ouverture du marché médiéval où vous accueillerez des artisans d'art. Sur la grande place, adoubement, combats, mariages, danses, jeux et spectacle sur fil animeront votre après-midi. La troupe Krless vous charmera lors d'un concert à l'église. Un atelier de fabrication de marottes vous attendra à la bibliothèque. Votre soirée débutera par un apéritif suivi d'un banquet médiéval animé par des danses, musique et autres jongleries.

Un spectacle d'or et de flammes clôturera votre aventure dans le temps! Venez costumer et replongez aux temps des chevaliers dans la bastide!

Repas : 20€ adulte, 12€ enfant de moins de 12 ans

Infos auprès de l'Office de Tourisme (05.56.71.53.45) ou de Sandrine COMBEFREYROUX (06.35.16.82.13).